

Terminologie bretonne : rétrospective, débats et enjeux

Lukian Kergoat

Professor a la Universitat de Rennes II

A l'heure où le breton réinvestit l'école et l'espace social, la langue se doit de procéder à des aménagements lexicaux. Sur quelles bases l'"actualisation" de la langue bretonne s'effectue-t-elle ?

Cette question de l'adaptation à la nouveauté s'est posée, bien entendu, à toutes les époques et il sera intéressant de voir de quelle manière la langue a procédé dans le passé afin de présenter quelques arguments pour le présent, car la question des *mots nouveaux* fait débat en breton, comme dans d'autres langues dont le statut sous-tend une problématique d'identification politique.

Nous procéderons donc à un bref rappel des démarches terminologiques des différentes époques du breton. Ce recul permettra de mettre en perspective les motivations linguistiques qui ont inspiré les démarches normatives en breton.

Dans le cadre des écoles Diwan en particulier (filiales bilingues immersives breton-français), j'ai été directement associé à un travail de terminologie. Je rapporterai donc plus précisément les démarches d'une terminologie que je qualifierais d'appliquée.

Depuis une trentaine d'années, la langue bretonne est confrontée à des besoins lexicaux nouveaux dans des domaines que son statut social ne lui avait guère permis de fréquenter jusqu'alors. Les journalistes ou les animateurs de radio et de télévision ont eu à rapporter le monde dans ces innovations qu'il a aussi fallu dire en breton. Les enseignants des écoles bilingues, du primaire puis du secondaire ont dû aborder des domaines de connaissance dans des registres de langue souvent ignorés par la langue bretonne du fait de son exclusion de l'école.

La réapparition du breton dans la vie publique sous une forme visible, dans la signalétique, a également conduit à des adaptations linguistiques, à normativiser des formes, à faire de l'aménagement lexicographique. À nulle autre période de son histoire, et dans un si court laps de temps, la langue n'a connu une telle demande terminologique.

Lukian Kergoat est un linguiste et un écrivain breton. Il est professeur à l'université de Rennes II, où il fut le successeur de Per Denez à la direction du département de breton. Il est membre du CNU, Conseil National des Universités, pour les langues et cultures régionales. Il est membre de l'Institut Culturel de Bretagne, section Langue et linguistique, et membre du centre de terminologie des écoles Diwan, dont il est un des conseillers scientifiques.

La terminologie bretonne s'inscrit d'abord dans une longue histoire. Le texte le plus ancien en breton date de la fin du VIII^e siècle : il s'agit d'un fragment d'un traité de médecine bilingue latin-breton, conservé à la bibliothèque de l'université de Leyde aux Pays-Bas (1). Ce sont des annotations glosées dans des manuscrits latins qui nous renseignent plus précisément sur les usages de la période la plus ancienne du breton, celle du vieux breton (VII^e-XI^e siècle) (2).

Quelle était alors la norme ? Prenons tout simplement comme exemple le mot vieux breton pour "norme", *gloulim* qui nous donne un élément de réponse. Il est constitué de deux éléments celtiques : *glou*, direction, guide et *lim*, inonder (3). Le vocabulaire abstrait vieux breton est rendu par des mots élaborés le plus souvent à partir de racines endogènes. *Abstrait*, de même, se dit *guparol*. Le mot est constitué de *gou-* (préfixe d'affaiblissement), *-par-* (parcelle, partie), *-ol* (terminaison adjectivale) = l'abstrait, le théorique, c'est ce qui est "à l'écart de la partie". Toutefois, ce mot a disparu dès le moyen breton (4) comme beaucoup d'autres termes immatériels datant de la période ancienne.

La période qui va du XII^e au milieu du XVII^e est celle du moyen breton. Le breton n'a plus durant cette époque le statut politique qui était le sien pendant la période précédente. La langue d'administration du Duché de Bretagne deviendra le français au cours de cette époque. L'Eglise, par contre, continue de faire grand usage du breton en plus du latin. En matière de terminologie, c'est l'influence grandissante du latin et du français qui est perceptible. Les concepts abstraits sont souvent rendus par des mots qui leur sont empruntés et adaptés à la phonologie du breton. Le recours à des constructions à partir des racines celtiques vaut toujours pour les termes plus tangibles.

Le *Catholicon* (un incunable de 1499) est le premier dictionnaire breton ; c'est un dictionnaire trilingue (breton, français, latin) (5). Le *Catholicon* donne un tableau de ce

1 - Cod. Voss lat. 96 A.

2 - Voir Fleuriot Léon (1964) *Dictionnaire des gloses en vieux breton*. Paris : C. Klincksieck.

3 - *Gleo* s'emploie aujourd'hui dans le sens de manche de charrue et *liñv* est le radical du verbe actuel *liñvañ*, inonder.

4 - La forme évoluée aurait été : **goubare*l.

5 - Lagadec Jehan (1499) *Catholicon*. Tréguier : Jehan Calvez. BNF X253. Réserve Bibliothèque de Quimper. Rééditions disponibles : Guyonvarc'h C.-J (1975) Rennes : Ogam. Fleutren J. (1977) Mayenne : J. Floch.

qu'était alors le standard littéraire, une langue relativement unifiée. C'est assurément une langue de clercs distincte de la langue orale dialectalement variable, mais la physionomie lexicale qui se dégage de l'oeuvre ressemble singulièrement aux parlers qui sont parvenus jusqu'à nous.

Les lexèmes celtiques qu'on rencontre dans le dictionnaire sont pour la plupart encore d'usage. Le système de dérivation (suffixation et préfixation) qui y apparaît continue d'être intégralement opérant aujourd'hui. Quelques exemples montreront les correspondances entre les formes du *Catholicon* et celles du breton contemporain :

guiniuaelez : naissance, *natiuite*, lat. *exoria, partus, natiuitas* / *ginivelezh*

liuadur : tainture, lat. *tinctoria* / *livadur* (teinture, peinture)

losquidigaez : brulance, lat. *ustio* / *loskidigezh* (brûlage)

magadurez : nourrissement, lat. *fotus, alimentum* / *magadurezh* (nourriture)

mibiliezh : enfance, lat. *puericia* / *mibiliezh* (puérilité / futilité)

milligadeñ : malédiction, lat. *maledictio* / *milligadenn*.

Du vocabulaire emprunté au français apparaît, par ailleurs, dans une proportion significative dans le *Catholicon*. Les emprunts relèvent du registre du vocabulaire abstrait. Quelques exemples : *administraff, arismetec, capital, collectif, constitution...* La proportion de chacun de ces deux registres de termes dans le *Catholicon* préfigure la pratique actuelle du breton. Bien qu'il ne soit pas d'origine romane, le breton apparaît dès lors comme une langue possédant, dans une proportion non négligeable, du lexique issu du latin.

Les emprunts au français vont aller croissant pendant la période du breton prémoderne (milieu du XVIIe-XVIIIe siècles), notamment dans les livres d'édification religieuse qui représentent la quasi-totalité de la matière imprimée en ces temps de "contre-réforme catholique" prolongée. L'un de ces ouvrages sera un "best-seller" : c'est le *Buhez ar Sent* (6) qui propose une lecture édifiante de la vie d'un saint pour chaque jour de l'année.

Cette "littérature" maintiendra vivante la tradition du breton écrit. Le "brezhoneg beleg" (breton de curé) constitue la norme. « *Malheureusement, quand elle l'entendit prêcher (il s'agit du curé), elle put juger que le breton qu'il parlait pouvait s'apprendre sans maître* » signale les auteurs d'un manuel de conversations (7) à propos d'une Parisienne qui a l'idée d'apprendre le breton. Comme exemple, on peut citer Charles Le Bris, un auteur « de qualité » d'une certaine manière, car, auteur de best-sellers également, il est représentatif du standard de l'époque. En guise de *Reflexionou profitabl* (réflexions profitables) (8), il nous propose ce tableau de l'enfer : "...liqit dirac ho speret ar re zaunet ar victimou maleürusze eus a goler Doue, [...] er fournes gant ar flammou divorant-se pere a grog enno hac o dev gant ul

6 - Première version : Marigo Claude (1752) *Buez ar Sænt...* Quemper : S.-M. Perier.

7 - ¹ [Troude A.-E. & Milin G.] (1857) *Nouvelles conversations en breton et en français – Divizou brezonek ha gallek*. Saint-Brieuc : Prud'homme. p. viij.

8 - Ar Bris an Autrou [Le Bris Charles] (1722) *Reflexionou profitabl var ar finvezou diveza eus an den...* Castel-Paul : e ti Yan Joseph ar Sieur.

esqidiguez diconceapl..." (9). Hormis les mots de liaison, la phrase de Le Bris comprends 12 lexèmes dont 10 sont d'origine romane. Par contre, dans son usage populaire, la langue est loin d'être romanisée dans ces proportions.

Le XVIIIe siècle nous a, par ailleurs, donné quatre dictionnaires de breton (10) qui commencent à se démarquer de la tendance à la francisation. Au-delà de l'inventaire des usages oraux et écrits que font les lexicographes, leurs travaux laissent deviner une certaine orientation normative : des créations néologiques côtoient les emprunts.

Grégoire de Rostrenen (11) propose des termes de grammaire : *adjectif = hano gouan, conjuguer = plena...* Le premier de ces termes, qui signifie "nom faible", est devenu la norme, *anv-gwan* ; le second, dérivé de *plaen* (plat) n'a pas été retenu, mais remplacé par *displegañ* (du sens de "déplier", "déployer"). Le remplacement par des marques dérivatives celtiques de la terminaison française des mots empruntés s'esquisse : *suspension = suspentadur*.

Si une tentative de réaction à la francisation est décelable chez Grégoire de Rostrenen, c'est Jean-François Le Gonidec qui est considéré comme le "reizher ar brezhoneg" (normalisateur du breton). Dans la grammaire et les deux dictionnaires (12) qu'il propose, le lexicographe grammairien du début du XIXe siècle va expurger du "standard" tout terme par trop ressemblant au français. Il s'agit de la première étape du mouvement de purification lexicale qui va caractériser l'histoire lexicographique des deux siècles à venir. Ainsi, le vocable *choazañ* (13) disparaît au profit de *dilenn* et de *dibab* pour rendre *choisir*, alors que les derniers termes signifient plus spécifiquement l'un *élire* et l'autre *sélectionner*. Il en est de même pour *komañs* et *deraouiñ* qui rendent *commencer*, le second terme ayant le sens plus restrictif de *débuter* (14).

L'évacuation des termes d'origine romane du breton a en quelque sort produit un appauvrissement des potentialités conceptuelles de la langue. Cette évacuation est cependant toute relative, car ce sont seulement les mots par trop ressemblant au français qui sont écartés. Comment aurait-on pu faire autrement quand on fait l'inventaire des mots d'origine romane dans notre environnement immédiat ? Comme en anglais ou en basque, autres langues non romanes, ces mots sont nombreux.

9 - "Représentez-vous les êtres damnés, ces victimes malheureuses de la colère de Dieu, dans la fournaise avec ces flammes dévorantes qui s'emparent d'eux et qui les consomment dans une brûlure inconcevable." Rééd. 1847. Quemper : Blot.

10 - De Châlons 1723, Grégoire De Rostrenen 1732, Cillart 1744, Le Pelletier 1752.

11 - Grégoire P. F. (1732) *Dictionnaire françois-celtique ou françois-breton*. Rennes : Julien Vatar.

12 - Le Gonidec (1807) *Grammaire celto-bretonne*. Paris : Lebour. ID. (1821) *Dictionnaire celto-breton ou breton-français*. Angoulême : Trémeau. ID. (1847) *Dictionnaire français-breton*. Saint-Brieuc : Prud'homme.

13 - Les exemples sont donnés dans la graphie normalisée contemporaine.

14 - La langue littéraire a depuis contourné cette restriction en jouant sur les possibilités de composition à partir du verbe *kregiñ/krogiñ* (accrocher, saisir) qui, par l'adjonction de la préposition *da* (à), rend également la même idée. La racine est probablement empruntée au français qui la tient sans doute du germanique. Avec une parenté si floue, l'amour propre linguistique est sauf.

La deuxième étape du mouvement puriste consistera à renommer les concepts écartés et à créer de nouveaux lexèmes à partir de racines non romanes ou non identifiables comme telles. Le mot *jedoniezh* est proposé, par exemple, pour rendre *mathématiques*, or l'origine étymologique du mot, le français *jet* (voir *jeton*), n'est plus perceptible (15).

Le 20^e siècle naissant est donc relativement puriste. Le lexicographe François Vallée propose les néologismes suivants dans son dictionnaire (16) : *dourgan* pour *hydrogène*, *dourlec'hiadurezh* pour *hydrographie* ou *dourgempouezouriez* pour *Hydrostatique*, des termes qui intègrent *dour* (eau) et une composition de divers suffixes.

Un mouvement littéraire novateur va marquer la période de l'entre-deux-guerres. Il a pour vecteur la revue Gwalarn (1925-1944). Une nouvelle génération d'écrivains rêve de doter la langue bretonne d'une littérature de qualité, hors des clichés régionalistes. Les oeuvres publiées sont d'une très bonne tenue. La langue employée apparaît, avec le recul du temps, comme la norme qui s'est imposée à tous (17). La tendance est à l'affinage lexical et à l'intégration de la variété des formes dialectales dans un modèle unifié qui repose sur un socle grammatical largement admis. *Gwalarn*, va également publier des articles et des ouvrages de tenue scientifique : Kerjean *Mentioniez* (géométrie) (18), Meven Mordiern *Istor ar bed* (l'histoire du monde) en 7 volumes (19)...

L'entreprise vise à prouver qu'un breton de haut niveau d'abstraction est pensable et elle en propose une normalisation. Mais, hormis certains des abonnés de la revue, le public capable de tirer profit de ces articles est inexistant, l'exclusion du breton du domaine scolaire ne permettant pas à la plupart des locuteurs d'accéder à ce niveau d'abstraction dans leur langue.

Dans le contexte d'un mouvement breton qui évolue, à cette époque, vers des positions nationalistes de plus en plus exacerbées, les choix terminologiques proposés privilégient les racines celtiques aux termes métissés de français.

La démarche bretonne n'est pas singulière. Les Hongrois ont expurgé leur langue de racines germaniques et les Basques ont cherché à se défaire du vocabulaire espagnol. Seulement, la démarche bretonne s'inscrit dans une période plus tardive et à une époque d'ascendance des mouvements fascistes qui vont chercher, même dans les langues dominantes, à appliquer le principe de purification, sans grand succès d'ailleurs (on pense à l'allemand et à l'italien). La langue littéraire bretonne qui naît semble donc ne faire aucune concession au français.

Roparz Hemon, qui a dirigé Gwalarn, est conscient des risques d'une dérive quand il écrit : "*L'aversion pour les mots français (et les mots internationaux) est, à bien regarder, une marque de faiblesse plutôt qu'une marque de force : une sorte de complexe d'infériorité. Vallée et Meven Mordiern sont allés,*

en chassant les mots métissés et en élaborant des mots purs, bien au-delà du bon sens. C'est au bon sens qu'il faut revenir en conservant ce qui peut être beau et précieux dans ce qu'ils se sont efforcés de réaliser." (20)

Comme pour montrer l'exemple, le leader du mouvement Gwalarn publiait d'ailleurs peu après un *lexique international* (21), un système d'adaptation des racines interlingues au breton.

La démarche de démarquage par rapport à un "français" supposé s'inscrivait, il est vrai, dans la poursuite d'une tendance née au début du XIX^e siècle comme nous l'avons évoqué plus haut. Par opposition au *brezhoneg beleg*, le "breton de curé", d'aucuns ont revendiqué un *brezhoneg glan* (breton pur) en quelque sorte et le contexte d'exclusion de la langue de la sphère officielle n'a pu qu'exacerber les positions radicales.

Il est d'ailleurs à noter que *glan*, pur, a également le sens de *sacré* ; or, la sacralisation de la langue est de tous les nationalismes. "*...la langue française dont le culte jaloux n'aura jamais assez d'autels*" est bien la formule employée par Anatole de Monzie, ministre de l'Éducation, dans sa fameuse circulaire de 1925 sur l'interdiction des langues régionales dans l'enseignement (22).

La flamme de "l'autel" de la langue bretonne est toujours entretenue, dans une période plus contemporaine, par un mouvement culturel dont les sensibilités idéologiques et langagières sont très diverses et parfois s'entrecroisent. L'opposition des tenants d'un "*brezhoneg ar bob!*" (breton du peuple = populaire) aux disciples du "*brezhoneg chimik*" (breton chimique) n'en est que l'image un peu caricaturale.

Le "mouvement breton" se donne le nom d'*Emsav* qui a le sens de l'italien *resorgimento*. On parle de premier *Emsav* (avant 14), de second *Emsav* (l'entre-deux-guerres). Le troisième *Emsav*, qui débute après guerre, est une rupture à plus d'un point de vue (au plan politique notamment), mais il est également la prolongation d'une revendication qui n'a eu de cesse de s'exprimer. Mais le contexte linguistique est nouveau : la transmission de langue dans le cadre familial va cesser. Les Bretons semblent s'être faits à l'idée du deuil d'une identité trop singulière et vécue comme l'empêchant d'accéder à la modernité. C'est donc dans une conjoncture défavorable que se maintient le mouvement de revendication et de création linguistique.

L'une des tendances de ce mouvement du troisième *Emsav*, dans la filiation revendiquée des options du deuxième *Emsav*, va développer le premier travail systématique de terminologie et néologie appliqué à une action de formation d'une élite intellectuelle. L'objectif était, au milieu des années 60, de proposer des cours du niveau du baccalauréat dispensés dans des domaines aussi divers que le moyen breton ou l'économie. Cet enseignement s'adressait à ceux qui avaient fait l'appren-

15 - Le *Catholicon* avait pourtant déjà adopté les mots "*matematic*" et "*arismetik*".

16 - Vallée F. (1931) *Grand dictionnaire français-breton*. Rennes : Impr. Commerciale de Bretagne.

17 - Indépendamment des clivages nés de querelles orthographiques aujourd'hui en voie de résolution.

18 - Kerjean C. L. (1934) *Mentioniez*. Brest : Gwalarn.

19 - Mordiern Meven (1929 & 1939) *Istor ar bed* t. 1 & 2. Brest : Gwalarn. Puis t. 3 – 7 in Gwalarn, 1932 – 1939.

20 - Hemon Roparz (1951) "Tri oadvezh ar brezhoneg. In Al Liamm 26, pp. 40-41. "*An heug rak ar gerioù gallek (hag ar gerioù etrevroadel) a zo, pa seller mat, ur merk a wander kentoc'h eget ur merk a nerzh ; un doare kompleks-izelder. Vallée ha Meven Mordiern a zo aet, o tiskar ar gerioù hiron hag o sevel gerioù gwan, kalz en tu-hont d'ar skiant-vat. D'ar skiant-vat e ranker distreiñ, en ur virout pezh a zo kaer ha priziuz en o striv.*"

21 - Hemon Roparz (1957) "Gerioù etrevroadel". In Hor Yezh 12-16.

22 - Circulaire du 14 août 1925 aux Recteurs : "Utilisation des idiomes locaux pour l'enseignement du français".

tissage du breton dans le cadre de cours par correspondance, Skol Ober (23), de stages, KEAV (24), ou qui l'avaient appris dans le cadre de familles militantes de l'Emsav. La structure associative d'enseignement prend le nom de SADED *Strollad an Deskadurezh Eil Derezh* (25) et est doublée d'un organe de terminologie, KIS, *Kreizenn Imbourc'h Sturyezhouriezh* (26).

L'action de formation "à distance" périclitera au début des années 70, alors que l'association s'était aussi dotée d'un objectif politique par la création du mouvement ESB, *Emsav Stadel Breizh* (27). La grande majorité des membres avaient alors déserté l'association sur une ligne de scission politique bien dans l'air du temps à l'époque, celle de la gauche alternative, mais aussi en marquant des réserves sur les choix linguistiques adoptés par SADED en matière de normalisation linguistique.

La revue *Preder*, créée dès 1958, a servi d'organe d'expression à cette mouvance et perpétue aujourd'hui une option linguistique dont le purisme lexical est le caractère notable. La revue a publié plusieurs dictionnaires spécialisés : *Breddielfennerezh (psyschanalyse)*, *Armerzh (économie)*... C'est un travail éditorial dont on ne peut contester le souci de rigueur, mais qui ne manque de laisser dubitatif quand on sait qu'il est dépourvu de toute application pratique, les filières d'enseignement bilingue travaillant sur d'autres bases comme nous le verrons plus loin. Les tenants de la langue littéraire communément pratiquée n'y retrouvent pas non plus leurs marques.

L'option linguistique ultra puriste est, sans nul doute, héritière de l'époque qui l'a vu s'exacerber, celle du troisième Emsav de l'après-guerre lorsque le mouvement breton brittophone ramait à contre-courant des tendances d'abandon de langue de la population bretonnante. Or, la compromission politique du mouvement breton pendant le dernier conflit mondial hypothéquait un engagement politique de type nationaliste et, de ce fait, le phénomène d'exclusion de la sphère publique a, semble-t-il, favorisé l'émergence d'une langue de caste.

Les années 1970 marquent la naissance d'un "quatrième Emsav" (28) qui, soutenu par une demande sociale réellement conséquente, va repositionner la question linguistique. Dorénavant, les choix normatifs à opérer vont s'appuyer sur une réelle pratique "de terrain". A ce titre, le travail terminologique et néologique concerté qu'il appartient de rapporter en second lieu est celui qui a été réalisé au sein de l'*Institut Culturel de Bretagne (Commission de Toponymie et de signalisation)* puis dans le cadre plus officiel et doté de plus grands moyens qu'est aujourd'hui l'*Office Public de la Langue Bretonne* (29). J'ai

été à l'origine de la création de cette première instance (30) et ai donc initié ses premiers travaux de normatification lexicale. C'était la période où, la loi sur la régionalisation venant de le permettre (31) - les lois Defferre de 1982 -, les municipalités se dotaient de panneaux indicateurs portant la version en langue bretonne du nom de leur commune. Par la même occasion, quelques municipalités plus audacieuses adoptaient une signalisation bilingue pour divers lieux publics. Elles y sont incitées par l'opération "Ya d'ar brezhoneg" (Oui au breton) initiée par l'Office (32).

La signalétique bilingue a bien cheminé depuis, en matière de signalisation routière plus particulièrement. Les collectivités locales sont demandeuses de soutien linguistique pour faire figurer le breton dans la vie publique. Entre autres aides, l'Office propose aujourd'hui une banque de données terminologiques : TERMBRET. Cette banque est alimentée par des données issues de diverses sources disponibles ainsi que du travail de ses membres.

Dans les années plus proches, un travail normatif a également été mené par l'équipe de rédaction des dictionnaires monolingues publiés par *An Here* entre 1995 et 2001. Le premier dictionnaire (33) s'inscrivait dans une perspective privilégiant la création de mots nouveaux à partir de racines bretonnes, mais la seconde édition (34), bien plus étoffée, adopte, un peu plus fréquemment, les racines d'origines grecques ou latines qui sont communes à nos langues occidentales et apparaît donc moins "puriste".

Si la référence clairement nationaliste qui a soutenu ces projets n'apparaît plus qu'en filigrane dans les chroniques du dictionnaire, elle a cependant été estimée abusive par les collectivités locales qui ont supprimé leur aide financière à la maison d'édition ; celle-ci a fait faillite en 2006.

D'autres dictionnaires servent aujourd'hui de référence. Il s'agit des déclinaisons, de taille variable, de l'ouvrage publié par l'universitaire Francis Favereau en 1992 (35). Cette publication fait date dans la lexicographie bretonne dans ce sens où elle redonne à la langue parlée une place qu'une approche très lettrée du breton a souvent tronquée. Cela dit, le néologisme y figure aussi en bonne place pourvu qu'il s'inscrive dans la tradition et l'esprit de la langue parlée.

C'est cet esprit de la langue, "*spered ar yezh*", que revendique également TES (Ti Embann ar Skolioù / la maison d'édition des écoles) dans sa pratique éditoriale. Ce service d'édition, dépendant du CRDP, existe depuis 1994. Il a pour vocation d'éditer des manuels scolaires à

23 - Cours par correspondance créé en 1932 et toujours actif.

24 - Kamp Etrekeltiek ar Vrezhonegerien (Camp Interceltique des Bretonnants) : camp annuel existant depuis 1948.

25 - *Groupement de l'enseignement du second degré*.

26 - *Centre de recherche en philologie normative*.

27 - *Mouvement Etatique Breton*.

28 - La reconnaissance institutionnelle de la langue bretonne par les collectivités territoriales aidant, il convient sans doute aujourd'hui de parler d'ailleurs d'un "cinquième Emsav", né peu après le siècle.

29 - Autonomie du Service de la Langue Bretonne de l'ICB transformé en Ofis ar Brezhoneg / Office de la Langue Bretonne en 1999. Statut d'EPCC en 2010 sous le nom de Ofis Publik ar Brezhoneg / Office Public de la Langue Bretonne.

30 - Création en 1985 de Ar Greizenn Enklask war an Anvioù-Lec'h hag ar Pannelloù Heñchañ (Centre de Recherche en Toponymie et Signalisation) au sein de la commission linguistique de l'Institut Culturel de Bretagne. Evolution en Service de la Langue Bretonne.

31 - Lois Defferre 1982-1983.

32 - Accord de soutien au développement de l'usage social du breton signé par plusieurs centaines d'organismes : collectivités locales, entreprises...

33 - *Geriadur brezhoneg* (1995). Ar Releg-Kerhuon : An Here.

34 - *Geriadur brezhoneg An Here* (2001). Plougastell-Daoulaz : Embannadurioù An Here.

35 - Favereau F. *Geriadur ar brezhoneg a-vremañ – Dictionnaire du breton contemporain – bilingue* (1992). Morlaix : Skol Vreizh. *Geriadur Krenn...* (1999). *Geriadurig...* (2001 + 2005)

destination des trois filières bilingues : le bilingue "paritaire" public et privé, le bilingue "immersif" de Diwan. TES est cependant confronté aux antagonismes générés par les différents corpus lexicaux disponibles. Pourtant, pour s'assurer de l'authenticité linguistique de ses ouvrages, TES s'est doté d'un "conseil des sages" composé de bretonnants de naissance qui valident les projets éditoriaux. Pour ma part j'ai apporté ma contribution au sujet qui nous occupe dans le cadre de la création par Diwan (36) d'un cycle d'enseignement secondaire : collège et lycée.

Une rétrospective s'impose. Nous sommes en 1984 ; l'extension de Diwan vers le secondaire est décidée ; dans les attendus d'un colloque (37) organisé par la filière immersive à Landerneau la même année, il est souhaité la création d'une commission de normalisation du vocabulaire afin d'accompagner le projet. En 1985, des groupes de travail sont créés, chacun d'eux spécialisé dans une discipline scolaire et composé de spécialistes de la discipline concernée, des enseignants essentiellement, mais aussi des ingénieurs, médecins, etc. (38).

Ils vont s'atteler à deux tâches menées en parallèle : élaborer du matériel pédagogique et définir des corpus lexicaux. Pour une bonne part, les termes qui composent ces corpus demandent une simple validation ; d'autres demandent un travail terminologique ou de néologie. C'est lors de l'assemblée des représentants des groupes de travail siégeant en "Kreizenn ar Geriaouiñ" (centre de lexicologie / terminologie) que ce travail est réalisé.

En 1985, nous travaillions en projection, le secondaire n'existant pas encore. Sa préparation demandait d'avoir suffisamment de délais pour avoir à disposition les outils pédagogiques indispensables. Elle demandait aussi d'avoir suffisamment de temps et de perspective pour s'assurer de la pertinence des options terminologiques et néologiques adoptées. Seulement, l'histoire ne fait pas de haltes. Après un report d'une année, le premier collège de Diwan s'ouvrait en 1988.

Dès lors que le collège devenait une réalité pédagogique en marche, les groupes de travail élaborant le matériel pédagogique ont été relayés par les équipes pédagogiques en place. Kreizenn ar Geriaouiñ a, quant à elle, poursuivi son travail d'apport terminologique d'autant plus qu'à la suite du collège, Diwan a mis en place le cursus du lycée (39).

Les options terminologiques adoptées par KAG sont donc indissociables du projet pédagogique qu'elle soutient. Lorsque le projet de collège a vu le jour, la question des langues comme vecteurs d'enseignement s'est posée en deux termes :

- Ou bien on décidait qu'un certain nombre de matières reviendraient au breton et le reste au français (ou à l'anglais) tout au long de la scolarité, la pratique bilingue scolaire étant de la sorte ciblée et les aires linguistiques bien différenciées.

- L'autre hypothèse, qui a été retenue, considérait que l'ensemble des domaines de connaissances devait être

accessible par l'intermédiaire du breton, quand bien même tout ou partie du programme pourrait être proposé en français ou en anglais en fonction de la distribution horaire entre les langues décidée par l'école, en fonction de la compétence linguistique des enseignants, en fonction de la proximité d'un examen en français... Ce choix de l'éventail ouvert à toutes les disciplines nous paraissait favoriser une perception plus valorisante de la langue, utile à tout et apte à tout, en quelque sorte. Il avait aussi l'avantage d'obliger à aborder de concert les vocabulaires de disciplines connexes... et le désavantage de démultiplier la tâche des acteurs concernés.

L'exigence de KAG dès le début de ses travaux a été de s'associer des collaborateurs compétents dans leur discipline, se démarquant ainsi d'une certaine tradition. Comme nous le rappelions précédemment, la langue bretonne a vu à l'œuvre beaucoup de "yehzhourien", de "philologues", aptes à réaliser un lexique un jour dans telle ou telle discipline et le lendemain dans une autre, avec une sincérité et un dévouement des plus respectables. Parmi ceux qui ont souhaité ainsi élargir les champs sémantiques du breton se sont trouvés beaucoup de "littéraires", qui par nature s'intéressent à la langue, et bien peu de "scientifiques". Le dévouement et la bonne foi ne suffisent pas à donner la compétence. En effet, il ne s'agissait plus seulement de traiter de tous les domaines sans avoir recours à des termes français, mais bien de permettre à des élèves d'accéder à une perception précise des concepts abordés. Une bonne connaissance du domaine disciplinaire était donc essentielle au travail du terminologue.

Ce travail de terminologie ne consistait pas seulement à accumuler des termes nouveaux, mais il s'agissait bien d'une terminologie appliquée, dans la mesure où elle a tout de suite été testée par les enseignants dans le cadre de leurs cours. Des lexiques ont été publiés par KAG dans un premier temps (40). Ils apportaient dans leurs rééditions des compléments bien sûr, mais aussi des correctifs lorsque des choix lexicaux avaient paru poser problème. La mise en ligne de la banque de données permet aujourd'hui une réactivité encore plus grande : site *brezhoneg21* (41).

Cette réactivité entre l'utilisateur (ici l'enseignant et ses élèves) et le terminologue semble être un processus de fonctionnement efficient : une terminologie n'est jamais figée. La démarche normative adoptée par KAG s'appuie aujourd'hui sur une pratique avérée.

Les principes des choix terminologiques à opérer ont constitué en eux-mêmes l'objet du débat le plus sensible. En effet, KAG a refusé dès le début de se situer dans la droite ligne de la tradition puriste.

Aucun mot d'origine française intégré au breton, parfois depuis bien longtemps, n'a été écarté au seul prétexte de son origine. Le *Catholicon* (1499) ne nous montre-t-il pas déjà une langue au lexique bien romanisé et dans des proportions qui annoncent celles du breton contemporain ? Ceci ne signifie pas, par contre, que les créations qui bénéficiaient d'une certaine diffusion aient été écartées. Les lexiques comportent même un certain nombre de doublons laissant toutes ses chances à chaque vocable.

36 - Réseau d'écoles bilingues créé en 1977 et pratiquant une pédagogie immersive.

37 - *Quelle école pour la Bretagne ? Peseurt skol evit Breizh ?* (1988). Rennes : Institut Culturel de Bretagne.

38 - Langue, mathématiques, physique, sciences de la nature, histoire et géographie, arts, sports.

39 - Création du lycée Diwan en 1994.

40 - A partir de 1989 : *Matematik, Fizik, Skiantoù an natur* (Sciences de la nature), *Dielfennerezh lennegel – Yezhadur* (Analyse littéraire – Grammaire), *Istor – Geografiezh – Ekonomiezh, Arzoù kaer* (Beaux arts), *Sportoù*. Rééditions jusqu'à 1995.

41 - <http://www.brezhoneg21.com/>

La lexicographie bretonne disponible a, en effet, été mise à contribution sans discrimination, hormis celle dictée par le choix de privilégier les racines contemporaines aux formes archaïques ou empruntées au gallois. Des néologismes historiquement datés de différentes périodes de l'Emsav ont ainsi été retenus. Il a bien fallu aussi parfois construire de toutes pièces. La comparaison avec d'autres grandes langues européennes (42) a alors été de grande utilité de même que la démarche suivie pour le gallois, langue soeur du breton.

Le souci constant a été de privilégier les potentialités du breton contemporain en se tenant à la pertinence scientifique.

Les racines dites internationales ou interlingues, particulièrement nombreuses dans les sciences exactes, ont été mises prioritairement à contribution pour rester justement au plus près de la pertinence scientifique. Ces racines gréco-latines pouvaient être intégrées de diverses manières. L'adaptation de la forme existant en français, prononcée à la bretonne, aurait été la démarche la plus aisée, sûrement la seule naturelle en situation de diglossie. Mais l'objet de notre démarche était aussi de dépasser la situation diglossique de la langue. La mise à contribution des suffixes et préfixes bretons (toujours très productifs dans l'usage courant) nous a donc permis de bretonniser ce fond lexical commun aux langues occidentales tout en conservant son caractère interlingue.

Quelques exemples suffiront à illustrer notre propos. Dans *mikroglobulin*, seule la mise à la norme orthographique a joué. Pour *dioksidenn garbon* (dioxyde de carbone) intervient un suffixe et la syntaxe impose une

mutation consonantique. La langue a fourni racine et suffixe composé dans *beskellegezh* (obliquité). La base de données, disponible en ligne, fournira toute autre illustration souhaitée.

Les enjeux de tout le travail terminologique réalisé dans le cadre de Diwan se sont ainsi inscrits dans une double perspective :

- donner à la jeune génération brittophone une compétence linguistique lui permettant d'être véritablement bilingue,

- lui faciliter par ailleurs les transferts entre les différentes langues qu'elle sera amenée à pratiquer et cela dans tous les domaines.

Or, toutes les langues voisines, grandes ou petites, ont adopté en matière scientifique et technique un volume important de lexèmes "internationaux". Et c'est dans ces langues que le jeune bretonnant devra poursuivre des études plus spécialisées, faire de la recherche, travailler. Si l'on veut que ce jeune bretonnant continue à utiliser le breton au même titre que les autres langues qu'il maniera, il importe que le breton technique ne se singularise pas par un lexique hermétique.

Ce point de vue est d'ailleurs conforme à l'histoire du breton, comme nous l'avons vu en introduction. De tout temps, le breton a très bien su phagocyter des termes étrangers, comme l'ont fait toutes les langues d'ailleurs.

Nul doute que la prégnance de l'idéologie ultranationaliste dans la pratique activiste des mouvements linguistiques a exacerbé les passions en matière terminologique jusqu'à se servir des mots comme exutoire (à défaut de pouvoir déloger les Français de Bretagne, chassons au moins les mots français du breton!). Aujourd'hui, la prise en compte plus institutionnelle de la langue devrait, sans doute, dépassionner le débat.

42 - Le français, l'anglais, l'allemand et le russe ont systématiquement été mis à contribution.